

La copropriété expliquée aux comptables



Objectifs / Enjeux

Assimiler les fondamentaux de la copropriété.

Comprendre les mécanismes de fonctionnement d'une copropriété et les appliquer.

Savoir délivrer les bonnes informations.



Public concerné

Comptables

Pré requis

Aucun



Durée

1 journée (9h -12h30/ 13h30 -17H00)

Pédagogie

Support PPTX avec alternance de séquences techniques et d'exemples pratiques

Contenu de la formation

MATIN

- **Test de positionnement**
- **Les organes de la copropriété, de leurs pouvoirs à leurs responsabilités**
 - L'assemblée générale des copropriétaires, le délibérant.
 - La prise de décisions.
 - Appréhender le rôle du syndic, de son rôle d'exécutif à ses pouvoirs propres.
 - Le Conseil syndical, quel est son rôle?
 - Gérer ses relations avec les copropriétaires et les membres du conseil syndical
 - Comprendre la distinction entre parties communes et parties privatives.
 - Savoir lire un règlement de copropriété et un état descriptif de division.
 - La loi du 10 juillet 1965 modifiée par la loi ALUR pour mieux répondre aux demandes.

APRES-MIDI

- **La copropriété en situation**
 - Les différents types de copropriétés
 - Connaître les droits et les obligations des copropriétaires
 - La mise en oeuvre de travaux décidés ou urgents.
 - Les documents (PV, carnet, d'entretien, la fiche synthétique...).
 - Appliquer le process de la mutation de lots.
 - Le recouvrement de charges, comment faire?
- ✓ **Test de validation**

FORMER,ASSISTER,CONSEILLER, « FAC – Formation »

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Loire Atlantique n° W442015050

Prestataire de formation déclaré n° 52440753444 – SIRET 811 147 347 00017

1 avenue de Landévennec – 44300 NANTES

www.fac-formation.com

contact@fac-formation.com